



LOGICIELS MÉTIERS & EXTERNALISATION

POUR LES INSTITUTIONNELS & LES
PROFESSIONNELS DU TOURISME

#Aloattitude





ALO A LA STORY

A LONG TIME AGO IN
BRIVE LA GAILLARDE
FAR, FAR AWAY...

PLUS QU'UNE EQUIPE

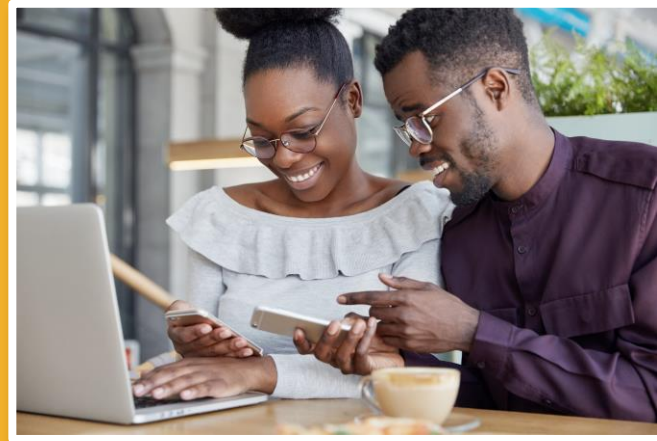
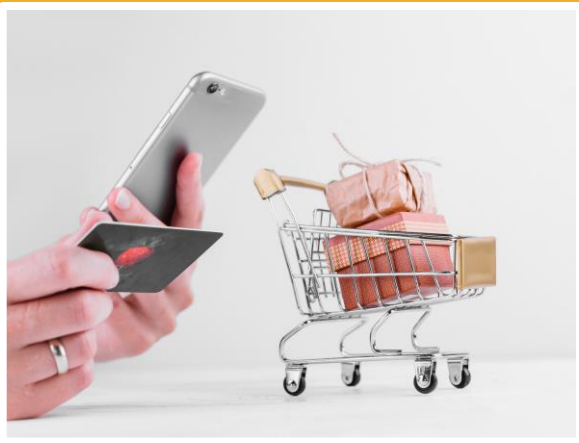
2004

2 AGENCES

BRIVE & LIMOGES

30 COLLABORATEURS





BOUTIQUE & BILLETTERIE

GESTION COMMERCIALE

GESTION DU TEMPS

RÉCEPTIF GROUPES

TAXE DE SÉJOUR

INTERNET, TÉLÉPHONIE,
INTERCONNEXION, CLOUD
COMPUTING ETC.

+ 400 CLIENTS

PROFESSIONNELS
DU TOURISME

INSTITUTIONNELS
OFFICE DE TOURISME
& COLLECTIVITÉS

DATADOCKE
RGPD FRIENDLY



TAXE DE SEJOUR

Optimisez
la collecte



Optimisation du recouvrement

En finir avec le casse-tête
de la taxe de séjour

- Conseil
- Logiciel, portail & modules additionnels
- Accompagnement
- Formation
- Communication
- Actualité juridique & base documentaire



A quel coût ? Pour quel profit ?

Le catalyseur de votre action

- Des couts fixes et raisonnables
- 10 a 30% de rendement supplémentaire
- Gain de temps sur les taches quotidiennes
- Gain de temps sur la veille avec un
Accompagnement juridique et la revue de presse
- Gain de temps avec le support technique



Outillage, Logiciel & Portail

Une solution technique complète

- Logiciel : back-office
- Plateforme de télé déclaration et paiement en ligne
- Tous scenarii possibles : Régie de recette, export comptable, PES ORMC
- Courriers & emails éditables
- Relances automatisées par email
- Statistiques & Tableaux de bord
- Liens avec les principaux SIT : Tourinsoft, Apidae, ...
- Webscraping des sites de location
- Agrégation des statistiques de plusieurs territoires
- DeclAloa - Une solution de déclaration numérique des locations

Le juridique, l'actualité

L'expertise à votre service

- Revue de presse
- Info lettre mensuelle
- Base de connaissances
- Consultants experts



La communication

Communiquer pour impliquer les hébergeurs

- Guide herbergeurs
- Plateforme
- Production de contenus
- Réunions d'informations
- Support technique

LA TAXE DE SÉJOUR
Guide pratique hébergeurs

COMMENT PROCÉDER ?
Vous devez :
- Informer vos clients en affichant le tarif de la taxe de séjour applicable.
- Tenir à jour et conserver le registre obligatoire où est mentionné quotidiennement le nombre de personnes hébergées.
- Déclarer trimestriellement vos nuitées sur la plateforme en ligne ou via le formulaire papier.
- Reversez semestriellement le montant de la taxe de séjour correspondant à votre déclaration.

COMMENT DÉCLARER ET QUAND VERSER LA TAXE DE SÉJOUR ?
La déclaration de la taxe de séjour doit être effectuée trimestriellement suivant le calendrier ci-dessous. Le reversement est semestriel.
La déclaration est obligatoire même si vous n'avez pas eu de location, de même que la déclaration des personnes exonérées. Attention à respecter le calendrier : des pénalités de retard peuvent vous être appliquées.

PÉRIODE DE COLLECTE	ÉCHÉANCE DE DÉCLARATION ET DE PAIEMENT (au plus tard)
1 ^{ère} période : Novembre - Décembre - Janvier - Février	28 Février
2 ^{ème} période : Mars - Avril - Mai	31 Mai
3 ^{ème} période : Juin - Juillet - Août	31 Août
4 ^{ème} période : Septembre - Octobre	30 Octobre

DÉCLARATION EN LIGNE :
Vous avez la possibilité de déclarer les sommes perçues via notre plateforme de télédéclaration : <https://tsc3pf.consonanceweb.fr>

POUR FACILITER VOS DÉMARCHES
Déclarez votre taxe de séjour en ligne et en toute simplicité.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CARNELLE PAYS-DE-FRANCE
Domaine de la Motte - Rue François de Ganay,
95270 Luzarches
01 34 71 94 06
www.carnelle-pays-de-france.fr
www.tourisme@c3pf.fr

LA TAXE DE SÉJOUR
Quoi sert le ?
La taxe de séjour est destinée à financer le développement touristique, les services, la promotion, la qualité de l'accueil sur le territoire et permet...

POUR FACILITER VOS DÉMARCHES
Déclarez votre taxe de séjour en ligne et en toute simplicité.

Les fonctionnalités

CONSOLE D'ADMINISTRATION	PAIEMENTS	Contact receveur taxe de séjour
Gestion des comptes utilisateurs	REGIE	ACCES HERBEGEUR
Gestion des profils utilisateurs	Saisie de règlements	Données personnelles
PARAMETRES	Edition de quittances	Signalement changement
Périodes de déclaration	Régie de recette	Périodes de fermetures éventuelles
Périodes de perception	Bordereaux de régie	Déclarations en ligne
Tarifs délibérés	PAS DE REGIE	Historique de déclarations et attestations
Types d'hébergeurs	Export comptabilité PES	Paiement en ligne
Types d'hébergements	Export Trésor Public ORMC	Paiement différé
Relances automatiques par email	RELANCES	Historique des factures : quittances.
Choix des modes de perception	Relances manuelles	SIT
TERRITOIRE	Relances automatiques	Connexion APIDAE
Gestion des hébergements	Suivi des relances	Connexion Tourinsoft
Gestion des hébergeurs	STATISTIQUES	Connexion LEI
Cartographie	Tableau de bord	EDITIONS
Webscraping des sites de location	Détail des déclarations	Documents en PDF
Historiques des déclarations	Détail des paiements	Exports Excel de tous les listings
Historiques des factures / quittances	Détail des capacités d'accueil	Envoi des documents par mail
Historique de relances	Détail des occupations	Courriers et emails éditables
Taxation d'office	Détail par plateformes de réservations	DECLALOA
Annonces associées	Agrégation des stats au niveau départemental	Demande d'enregistrement en ligne
DECLARATIONS	PORTAIL DE TELE DELARATION	Validation et traitement des demandes
Gestion des déclarations	CMS Drupal et gestion de contenus	Attestations
Déclaration simplifiée	ACCES VITRINE	
Registre du logeur	Informations générales	
Déclarations manquantes	Guide hébergeur	
Relance de déclarations	FAQ	



LOGICIELS METIERS & EXTERNALISATION

05 55 23 15 81

www.aloa-tourisme.com | contact@aloe-tourisme.com

#Aloattitude

